

## **Discours politique de la présidence de la SANB à l'assemblée générale annuelle des 25, 27 et 27 septembre 2009, à Caraquet**

Acadiennes, Acadiens, distingués invités.

Je ne vais pas vous lire mon rapport formel, car je suis certain que vous l'avez déjà fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques précisions.

Je vous avais promis de l'action patriotique et militante à la SANB l'an dernier, et si je me fie aux nombreux commentaires que je reçois, la communauté acadienne et les gouvernements ont bien été servis. Certaines personnes nous ont même reproché d'en faire un peu trop. Ce n'est pas qu'on en fait trop, c'est que les gouvernements n'en font pas assez en termes de justice économique, sociale, culturelle et linguistique.

Tant de négligences chroniques et d'inactions de leur part ouvrent les portes à nos nombreuses critiques et prises de position publiques. Et quand ils prennent des décisions, elles sont plus souvent qu'autrement mauvaises. Pensons à la santé, aux coupures en éducation, aux mesures prises face à nos aînés... On ne pourra pas dire que la SANB a sombré dans la complaisance, bien au contraire. Nous sommes en ce sens de bons disciples de Michel Bastarache qui, lors d'un discours au CMA cet été, demandait justement à la communauté acadienne de ne pas s'adonner à la complaisance.

Avant tout, je tiens encore une fois à remercier très sincèrement les membres du Conseil d'administration, du Forum de concertation des organismes acadiens et le personnel de la SANB. Sans des équipes hors pair comme celle-là, toute présidence serait inapte, terne, et impossible à assumer. Les instances décisionnelles et consultatives de la SANB ne sont pas complaisantes, et c'est apprécié. Nous tenons de plus en plus des débats sur le fond, plus que sur la forme. Et à l'avenir, j'espère utiliser encore mieux ces forces vives. On fait notre apprentissage ensemble.

J'aimerais remercier de façon particulière le secteur éducation du Forum de concertation qui a fonctionné comme une voiture de Formule 1 (c'est mon nouveau dada) dans la lutte pour contrer les coupures en éducation. Le dynamisme, la solidarité et l'entre-aide dont il a fait preuve sont pour moi un modèle de fonctionnement pour toutes les instances de travail actuelles et à venir à la SANB. Cette bataille a été dure et décourageante à plusieurs occasions. Mais seuls l'amour et l'avenir de nos enfants motivent et motiveront nos actions.

Comme je me plais à le dire, je n'ai qu'un seul parti politique et parti pris, c'est l'Acadie, la francophonie, soit ma patrie. Comme tout citoyen engagé, j'ai eu le droit, et je l'ai pris, de m'impliquer politiquement dans ma vie antérieure, que ce soit au Parti acadien, au NPD, au Parti Rhinocéros. Mais pour le moment, la SANB occupe tout mon temps d'engagement politique, et ça me comble. Quand je dénonce les partis politiques actuels dans leurs choix, c'est à la lumière des intérêts de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick... à chacun de ces partis d'épouser ou pas nos choix de société. Par après, qu'ils ne se surprennent pas d'être critiqués quand leurs choix sont mauvais pour nous, et qu'ils jouissent tant qu'ils le veulent quand on se réjouit lorsque leurs choix sont semblables aux nôtres.

Cette année, et vous le savez sûrement, j'ai eu maille à partir avec les deux principaux partis politiques du Nouveau-Brunswick, que ce soit le Parti libéral au pouvoir, ou le Parti conservateur dans l'opposition. Et cela principalement dans les dossiers des coupures d'impôts, et des coupes irresponsables en éducation qui en découlent. Le Nouveau-Brunswick n'a tout simplement pas les moyens de couper \$124 millions de dollars en impôt cette année! Il faut rappeler que les Conservateurs supportent ces coupures d'impôt. Et je ne suis pas le seul à le dire : des personnes d'affaires l'ont fait savoir, des éditoriaux et des chroniques de l'Acadie Nouvelle l'ont relaté. Nous considérons tout simplement, et nous le disons, que le problème de base est l'ampleur des réductions d'impôt. Cela enlève au gouvernement les moyens financiers de ses intentions, peu importe qui est au pouvoir.

Le rôle d'un groupe de pression et de lobbying tel que la SANB, est d'amener les différents acteurs politiques détenteurs du pouvoir à respecter nos droits et nos intérêts. À nous permettre d'accéder à l'égalité réelle plus que formelle. Pour faire une bonne « job », on ne peut plus se

contenter d'être aimé par le parti au pouvoir. C'est fini ce temps-là, n'en déplaise au parti libéral! D'ailleurs, même les militants libéraux ne reconnaissent plus leur parti. Et je dois vous annoncer que les deux principaux partis politiques actuels ne nous aiment pas aujourd'hui.

Mais, sachez une chose, je préférerais qu'ils nous aiment tous les deux! Ça impliquerait cependant qu'ils aient fait clairement, eux aussi, le choix d'une égalité réelle pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick, ce qui n'est pas le cas. Mais sachez aussi que je suis un homme raisonnable, prêt aux compromis, qui recherche continuellement l'entente, mais avec fermeté et détermination. La SANB est un organisme de dialogue pour faire avancer la cause acadienne. Mais, c'est aussi un organisme de revendications.

Les dirigeants actuels sous-estiment la maturité qui s'est installée entre nos deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick. Ils continuent de diriger la province avec un pied sur le frein en matière linguistique. Je suis très heureux que nous ayons pu travailler en collaboration étroite avec les conseillers en éducation et les parents anglophones contre les coupures en éducation. Comme je l'ai dit publiquement à plusieurs occasions dans ce dossier, l'avenir des petits enfants anglophones et autochtones nous importe autant que l'avenir de nos petits enfants acadiens et francophones. Pour nous le slogan du gouvernement « Les enfants au premier plan » n'est pas un slogan creux : ce slogan nous interpelle dans le plus profond de notre âme.

Permettez-moi encore d'ajouter quelques mots sur les principaux autres dossiers qui nous préoccupent.

En santé, je me réjouis que l'on réalise de plus en plus la portée provinciale de la réforme. Et même Gérard Savoie, l'ancien directeur acadien de l'Hôpital Monfort à Ottawa est venu nous faire prendre conscience avec force que ce dossier avait aussi une portée nationale canadienne. La cause judiciaire d'Égalité santé en français est notre cause Montfort.

L'approche provinciale du gouvernement du Nouveau-Brunswick dans ce dossier est « divisive » et mal venue. La Régie A, au point de départ, ne respecte pas, dans sa structure actuelle et son fonctionnement, notre droit à une institution homogène en santé. Alors,

comment une institution difforme et boiteuse linguistiquement peut répondre à notre droit fondamental d'une gouvernance acadienne en santé? Les employés de la Régie A, que l'on sait compétents et bien intentionnés, ne pourront jamais nous satisfaire pleinement face à nos droits linguistiques incontournables. Quand Mme Aldéa Landry « reconnaît que tout n'est pas parfait » avec la régie actuelle, je lui rétorque que cette régie ne sera parfaite que quand elle sera sous une gouvernance acadienne pleine et entière. Et je l'incite à lire l'excellente chronique sur le sujet de Luc Desjardins dans L'Acadie Nouvelle du 14 septembre 2009.

Il est aussi déplorable que notre gouvernement puisse se permettre de dépenser des sommes considérables en frais juridiques pour nous empêcher d'accéder à l'égalité réelle dans le domaine de la santé. En période de restrictions budgétaires, on préfèrerait que cet argent soit investi dans l'amélioration des services de qualité, surtout ici dans la Péninsule. Pire, on sent que ce gouvernement met, de façon malicieuse et sournoise, du bois dans les roues afin de ralentir au maximum le processus de règlement de ce dossier. Qu'il sache que la communauté acadienne, dont la SANB et Égalité santé en français, est prête à des discussions, lesquelles discussions ne pourront maintenant se tenir qu'avec la présence de nos avocats M&M&M.

Dans ce débat, on oublie aussi trop souvent de mentionner les services non cliniques gérés principalement en anglais à Saint-Jean par Facilicorp. Premièrement, on aurait aimé que cette entreprise soit elle aussi créée sur des bases linguistiques. Et dès l'an dernier, vu la situation économique dans le nord du Nouveau-Brunswick, la SANB et Égalité santé en français proposaient que cette entreprise - ou ces entreprises- soient installées à Dalhousie ou Bathurst. Nous le souhaitons toujours.

Mais, sachez qu'au-delà de la poursuite judiciaire, la SANB continue de s'occuper du dossier santé, et fait des représentations auprès de la haute direction de la Régie A. On se réjouit que le dialogue ait repris entre la Régie A et la communauté acadienne de la Péninsule, contrairement au climat pourri qui régnait avec la Régie 6. On se réjouit des améliorations des services dans la Péninsule, grâce à l'agrandissement de l'urgence à Tracadie-Sheila et à l'ajout de services et de lits à Caraquet. - Je suis venu amener mon soutien pour des services d'urgence 24 heures à Caraquet lors d'une réunion publique. On a réagi à l'engorgement des lits à Bathurst. On a

posé des questions sur ce qui se passent à l'Hôpital de Grand-Sault. On a continué à insister sur l'importance de la prévention en santé. On suit de près ce qui se passe au Centre de formation médicale. On a rencontré la nouvelle ministre de la Santé, Madame Mary Schryer, qui au demeurant est très sympathique. On a dialogué avec le Premier ministre sur ce dossier. On essaye du mieux qu'on peut : mais le mieux que l'on pourra atteindre, c'est quand nous aurons la pleine gouvernance acadienne de notre régime de santé, et que les populations locales acadiennes auront aussi leurs mots à dire sur les services de santé dans leurs régions.

Pour ce qui est de l'éducation, ce dossier nous a monopolisés depuis le mois de mai. Il y a péril en la demeure, et beaucoup de grogne. Vous en avez discuté en atelier et nous y reviendrons en plénière. Mais il ne faut pas oublier le merveilleux exercice sur l'école acadienne, piloté de main de maître par le commissaire Gino LeBlanc. Cependant, nous devons nous demander si ce gouvernement va pouvoir aller de l'avant avec ce dossier, et y investir l'argent nécessaire à la réalisation de nos intentions – et, à ce qu'il dit, des siennes. On baigne encore dans un flou artistique intenable. Ce n'est pas les 200 000 \$ annoncés pour assurer des suivis qui va suffire. Et cette fois-ci, si rien ne bouge, ce sont nos enfants acadiens qui risquent encore une fois d'en payer la note.

Il en est de même pour ce qui est du rapport final du Rendez-vous citoyen sur l'éducation postsecondaire en français qui vient d'être déposé. Je tiens à remercier chaleureusement les plus de 80 participants réguliers à cet exercice, tenu en trois séances de travail, à Beresford, Moncton et Edmundston. On en discutera à cette assemblée annuelle, et la SANB demandera au secteur éducation du Forum de concertation de prendre en charge les suivis dans ce dossier. C'est peut-être notre dossier commun avec le gouvernement qui a le plus de chances d'évoluer rondement, et on se doit de remercier le ministre Donald Arseneault dans sa façon de mener les choses. Le gouvernement est en train de mettre une structure de gouvernance acadienne pour la création de ce qui sera appelé Le Collège francophone. On est d'accord avec cette structure. Il faudra s'assurer maintenant qu'elle sera établie selon les règles de l'art.

Il ne faut pas oublier tout le dossier de l'affichage pour lequel se sont surtout certaines sections locales de la SANB ( Pointe-aux-Pères, Émilie-LeBlanc, Mgr J.A.Godbout/ Petite-Rochelle...)

qui interviennent et qui demandent un appui de la SANB provinciale. Nous avons convenu de façon orale avec l'Association francophone des municipalités du N.-B. qu'elle serait dorénavant le principal porteur de ce dossier auprès des instances gouvernementales, surtout dans la dimension juridique et financière du dossier. Les membres de la SANB et ses sections continueront de jouer le rôle de chien-de-garde et de mobilisation populaire. Il faudrait peut-être formaliser par écrit cette entente. On sait trop bien que par l'affichage, c'est la francité et l'acadianité qui s'expriment de la plus belle façon. C'est aussi sortir le français des garde-robes. Mais c'est surtout, comme le dit le spécialiste Rodrigue Landry, un outil de renforcement identitaire et culturel essentiel.

Maintenant, un mot au sujet de l'immigration. La SANB travaille dans ce dossier, de peine et de misère, depuis 2002. Il semble qu'il y a enfin de l'argent dans l'air pour mieux conjuguer les besoins et les moyens. Mais, qui dit argent dit vautours. L'un de nos grands défis dans ce dossier, c'est de s'assurer que la communauté acadienne ait sa juste part du budget fédéral de \$10 millions pour l'immigration francophone. La légende veut que ce soit l'ancien Premier ministre Bernard Lord qui soit allé chercher ce montant. Si tel est le cas, on doit l'en remercier.

Toutefois, il faut éviter que cet argent ne se retrouve principalement dans les mains de la fonction publique provinciale pour faire voyager ses fonctionnaires. Nous avons des inquiétudes. Le ministre Boudreau n'a pas daigné nous inviter à l'annonce du 18 septembre sur l'entente fédérale-provinciale. Sans nous consulter, on a déjà coloré cette entente en annonçant que les cibles de recrutement seraient surtout l'Europe blanche, en excluant l'Afrique. Il y a des discussions franches en perspectives!

Il y a déjà en Acadie du Nouveau-Brunswick cinq groupes francophones qui s'occupent d'immigration, dont le CAIIM à Moncton, le CIR à Saint-Léonard, et des groupes émergents dans la Péninsule acadienne (Caraquet), à Bathurst et à Saint-Jean. Chacun de ces groupes devra aussi avoir sa part de butin. La SANB doit, elle aussi, recevoir un montant afin de travailler à la coordination provinciale de tous ces efforts, en sachant qu'il y aura beaucoup de travail d'éducation populaire à faire pour préparer notre communauté à bien recevoir ces nouveaux arrivants.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas en partant une province privilégiée d'accueil des immigrants. Pour le petit nombre qui vient, seuls 2 ou 3% sont de langue française. Sans vigilance de notre part, l'immigration pourrait devenir un facteur d'assimilation de notre communauté. On doit se rapprocher du 32.7% d'immigrants francophones afin de conserver notre poids démographique dans cette province. Comptez sur la SANB afin de maintenir, à tout le moins ce poids relatif. Vous devez également savoir que l'immigration est un dossier actif, tant à la Société nationale de l'Acadie (SNA) qu'à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), ce qui pourrait faciliter notre travail sur le terrain ici au Nouveau-Brunswick.

Le dossier relatif au nouveau Conseil consultatif sur les questions acadiennes et francophones a aussi fait couler beaucoup d'encre. Même si on me dit radical, je peux vous dire que dans ce cas, le Conseil d'administration l'était plus que moi. Il est tout de même étonnant qu'après trois rencontres, ce conseil ne semble pas encore savoir ce qu'est son mandat. Nous pensions en décembre dernier, que ce comité était inutile, et nous le pensons encore. Nous avions dit à l'époque que ça prendrait plutôt un Comité d'action et d'implantation des politiques linguistiques, formé de hauts fonctionnaires et de membres de la SANB. Lors des courtes célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur les langues officielles de 1969, en avril dernier, le Premier ministre Graham avait annoncé, selon toutes les apparences de façon improvisée, la création d'un Comité semblable. Ça pouvait être considéré comme un gain. Le seul problème, c'est qu'on n'en a plus entendu parler depuis ce temps-là, ni quant à sa composition, ni quant à son mandat, ses objectifs ou son fonctionnement. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas essayé de savoir!

Un petit mot encore sur nos relations avec nos frères et sœurs du Canada français et de l'Acadie de l'Atlantique. Il y a une belle complicité et une belle solidarité qui est en train de se créer sur ces deux plans. Ce n'est pas évident de suivre les dossiers nationaux canadiens et les dossiers acadiens de l'Atlantique. Ça paraît loin. Mais ces dossiers nous touchent de près, même si on ne le sent pas dans notre vie quotidienne.

Le dossier du Programme de contestation judiciaire a été le plus épineux. Quand je suis arrivé à la FCFA à l'automne dernier, les dés étaient jetés. En tant que démocrate, je n'ai pu que me plier à la décision majoritaire, même si j'avais des réserves. Il faut se rappeler que ce programme a été aboli par le gouvernement Harper en 2006. La position de la FCFA sur le nouveau programme appelé le PADL (Programme d'appui aux droits linguistiques) est la suivante : les communautés francophones et acadiennes ont pu participer activement à la définition du programme; les budgets ont été doublés. La flexibilité est au rendez-vous. Il faut d'ailleurs signaler que le financement des poursuites engagées depuis 2006, dont celle d'Égalité santé en français, pourraient en bénéficier. Ceci étant dit, la dissidence et le questionnement sur ce programme sont tout à fait légitimes, même si certains essaient de faire taire et de marginaliser ceux qui s'y risquent.

La SANB continuera à appuyer ses organismes membres de façon énergique et à leur demande, et de façon plus particulière l'AFMNB dans ses démarches pour permettre aux Acadiens et Acadiennes d'accéder en plus grand nombre à leur gouvernance locale. Comme on continuera d'appuyer nos organismes économiques vers plus de développement global de nos régions, principalement dans les régions du nord qui en ont tant besoin.

Notons que la tenue de notre mission commerciale au Québec a été retardée par les bailleurs de fonds. Nous voulons faire comprendre aux entreprises qui font affaire au Québec, qu'elles doivent avoir la même sensibilité linguistique quand elles s'installent chez nous. Le thème de cette mission est : « Soyez complices de notre épanouissement en français ». On pourra finalement tenir cette mission cet automne et cet hiver, puisque les fonds commencent à rentrer.

Le Forum de concertation des organismes acadiens s'est réuni en mars dernier, et se réunira à nouveau en octobre prochain. Aux dires de bien des participants - et je veux en remercier spécialement Roger Doiron, vice-président au Forum de concertation des organismes acadiens - il n'y a jamais eu autant de solidarité et de convivialité au sein du Forum. L'état d'esprit est à l'avancement responsable de l'ensemble des dossiers acadiens, si nécessaires à notre épanouissement. À la demande du secteur culturel, le Forum a accepté de jouer le rôle de

« caisse de résonance » ou d'accompagnateur attentif à la mise en œuvre de la « Stratégie globale d'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick » qui a été lancé officiellement le 11 août dernier à Caraquet. Nous devons féliciter l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick d'avoir piloté de main de maître ce dossier depuis de nombreuses années, de concert avec d'autres organismes culturels et des organismes de la société civile comme l'AFMNB et l'Université de Moncton, entre autres.

Je continue à croire que le milieu culturel est probablement le secteur le plus mature de notre société, à cette exception près, que la plupart de nos artistes vivent malgré tout sous le seuil de la pauvreté, ce qui est une honte. Tous ensemble, nous avons la responsabilité d'obtenir que nos artistes puissent avoir leur statut professionnel, ce qui les aidera à sortir de leur pauvreté morbide.

À l'interne, nous avons encore quelques difficultés organisationnelles avec la Participation citoyenne, et la mise en place de cette nouvelle structure. Claire Lanteigne n'a pu être embauchée qu'en février comme coordonnatrice provinciale. De plus, c'est beaucoup trop de travail pour une seule personne. C'est pourquoi, avec votre accord, nous comptons établir comme priorité la consolidation de la participation citoyenne cette année. Bruno Godin fait tout pour trouver les sous afin d'embaucher au moins une deuxième personne pour ce faire. Nous comptons sur le travail en atelier pour guider nos actions. Et je tiens à remercier particulièrement Lizon Thériault, notre vice-présidente à la participation citoyenne, qui a tout fait, dans les limites de nos moyens, pour faire avancer ce dossier. Plusieurs rencontres ont été organisées avec des représentants et représentantes de sections pour préparer le terrain, qui semble maintenant suffisamment « harser » pour y semer les graines.

En fait, qui dit participation citoyenne, dit mobilisation populaire et appropriation de la SANB par le plus grand nombre de membres. Le Forum citoyen sur l'éducation postsecondaire était une première manifestation de cette participation citoyenne en action. Mais, nous voulons aller plus loin.

J'ai également tenté d'aller rencontrer le plus de membres possible en organisant avec des sections locales des rencontres-conférences, et en assistant au maximum d'assemblées annuelles des organismes membres de la SANB, quand cela était possible. Je suis allé à Saint-Quentin, Balmoral, Edmundston, Bathurst, Moncton et Caraquet par exemple. J'ai assisté aux assemblées annuelles ou à d'autres activités des conseils culturels, des conseillers en éducation, des parents, des artistes...comme j'ai rencontré plusieurs classes d'étudiants des milieux secondaires et universitaires. Mais, ça reste trop peu. Je voudrais pouvoir en faire plus. Ceci implique que les sections locales, les organismes membres et les classes d'étudiants et étudiantes nous invitent aussi plus souvent, moi ou les autres membres du Conseil d'administration, à les rencontrer. Par ailleurs, nous tentons de plus en plus d'organiser des rencontres avec les citoyens et citoyennes lorsque le conseil d'administration se déplace pour tenir ses réunions en province. C'est ce que nous avons fait à Tracadie-Sheila en mai, et ce que nous ferons à Edmundston en novembre.

On devra de plus accentuer notre présence à Fredericton. Il serait peut-être temps que l'on envisage la possibilité que les organismes acadiens se mettent ensemble afin d'ouvrir une Maison de l'Acadie à Fredericton. Je soumets cette idée à votre réflexion pour les années à venir, sans mettre en cause le maintien du bureau-chef à Petit-Rocher.

La position de président de la SANB est une position privilégiée qui m'amène à intervenir dans des dossiers insoupçonnés qui surgissent soudainement. Et je vous remercie de me permettre de le faire en votre nom. Cela a permis à la SANB, par exemple, de contribuer au règlement du contentieux, vieux de 40 ans, entre l'Université de Moncton et Michel Blanchard, ou de travailler discrètement à permettre aux expropriés de Kouchibouguac de retrouver toute leur dignité d'antan; ...et plein d'autres sujets du genre.

Mais, maintenant passons au phénomène Nadeau lui-même.

J'ai été ému, honoré et même surpris l'an dernier quand vous m'avez élu à la présidence, en me disant que vous l'aviez faite en toute connaissance de cause. Et je crois vous avoir livré la marchandise cette année, à la Nadeau. Un bref regard sur l'année passée me permet encore de

conclure que j'ai toujours plus de supporteurs que de détracteurs. Le Congrès mondial acadien a été un merveilleux moment pour le tester. Vous me savez passionné, énergique, frondeur, convaincu, et très diplomate à mes heures. En effet, je suis toujours prêt à arrondir certains coins en autant que ça ne me dénature pas trop! Je n'ai pas la langue dans ma poche, et je n'ai pas l'intention de l'y mettre. Je crois déranger plus de bien pensants et de mauvais dirigeants que le commun des mortels. Tant que ça sera comme cela, je pourrai probablement survivre. Surtout avec ce merveilleux CMA qui vient de me donner de l'énergie pour les dix prochaines années : désolé pour ceux qui aimeraient me voir disparaître de la carte.

J'ai mis tous ces atouts dans la façon d'assumer ma présidence. Je vous avais annoncé que je troquerais la complaisance, pour la fermeté, la simplicité et la clarté. Je crois y avoir réussi en grande partie. Et je n'ai eu à porter des cravates qu'une dizaine de fois, car là aussi, ça évolue! Il demeure que le parcours du combattant est souvent parsemé de solitude et de doute, et plus souvent qu'autrement dans mon cas. Mais, j'ai eu le privilège d'être bien entouré par une équipe compétente et un Conseil d'administration solidaire et vaillant.

J'ai aussi été amené à me surmener afin de vivre. J'ai apprécié que le Conseil d'administration ait accepté de doubler les honoraires de la présidence pour me faciliter la tâche. Cependant, j'ai du faire de la recherche pour un film, une autre recherche sur la pêche aux homards, coordonner les projets provinciaux de francisation à la SANB...mais, je ne peux pas continuer à en faire autant.

Entre alors en jeu mes fonctions de chroniqueur à l'Étoile qui suscitent certains remous. Je vous épargnerai les arguments déjà parus dans une chronique pour faire certaines mises au point. Comme je ne suis pas une « moumoune psychologique », j'ai encaissé certaines critiques acerbes et inconvenantes...qui s'attaquaient plus à la personne, qu'au fond. Ça m'a fait mal! Mais il est entendu que les attaques personnelles sont l'arme des faibles.

Que l'on choisisse ou pas la modernité, on est condamné à ce qu'elle nous envahisse, avec tous ses bienfaits et ses vicissitudes. Et cette modernité n'est pas un supermarché où l'on prend que ce que l'on veut comme à l'épicerie. Cette modernité en action rapide est un rouleau

compresseur qui tente de tout uniformiser à la sauce américaine et capitaliste. Et c'est d'autant plus exigeant pour un peuple comme le nôtre de tirer son épingle du jeu, à cause de notre faiblesse du nombre et de notre différence.

Tous les médias écrits sont en difficulté dans le monde. Dans ce dossier, j'ai continuellement à cœur le sort des travailleurs et travailleuses de cette industrie, surtout ceux de l'Acadie Nouvelle. J'ai peine à croire que le Readers' Digest aux Etats-Unis ait du déclaré faillite. Que la Presse de Montréal menace de fermer.

En tenant à faire ce rapport de la présidence sur une note plus politique, je voulais que vous ayez une vue d'ensemble sur ma façon d'assumer cette tâche. En approuvant ou pas ce rapport oral, y compris celui transcrit dans vos documents, vous allez me donner l'heure juste sur mon leadership. Une chose est sûre : plus cet appui sera fort et enthousiaste, plus j'aurai les coudées franches afin de négocier avec les gouvernements pour faire avancer nos causes. Et, soyez conscients qu'il y a des « games » qui se jouent pour tenter de m'isoler de ma base. Avec votre appui, leur terrain de jeu sera plus réduit. Ils ne pourront me discréditer sans vous manquer aussi de respect, sans discréditer les leaders que cette communauté acadienne si fière se donne, sans discréditer la communauté acadienne comme telle.

Souvenez-vous, nous n'aspérons qu'à l'égalité réelle afin d'être des acteurs et des contributeurs égaux à l'avancement et à l'épanouissement de cette communauté, et de cette province.

Jean-Marie Nadeau

26-9-9